



PROGRAMME

Climat municipalités

PHASE 2



Photos : MRC de Montmagny et de L'Islet

Municipalités régionales de comté (MRC) de Montmagny et de L'Islet

Les MRC de Montmagny et de L'Islet, qui regroupent 28 municipalités, ont pour mission d'assurer une planification harmonieuse de l'aménagement du territoire dans le but de soutenir les initiatives de développement social et économique au bénéfice des citoyens et des entreprises du milieu. Dans le cadre de ce projet, les deux MRC se sont unies, afin de réaliser un projet de symbiose industrielle sur les deux territoires.

Projet

Projet innovateur de diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) par une symbiose industrielle interMRC

Résumé

Les lieux d'enfouissement technique (LET) des deux MRC ayant cessé leurs activités entre 2006 et 2009, quelque 3 500 entreprises et commerces doivent désormais acheminer leurs matières résiduelles vers des LET localisés à plus de 250 kilomètres (à Saint-Étienne-des-Grès ou à Saint-Rosaire), obligeant les camions à faire de longs déplacements et de nombreux allers-retours sur le territoire. Dans le cadre de ce projet, les MRC visent notamment à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en diminuant la quantité de déchets destinés à l'enfouissement.

Appliquant une approche d'économie circulaire, le projet de symbiose industrielle Synergie Montmagny-L'Islet permettra de mener des actions structurantes sur le territoire, qui favoriseront les échanges de matières entre les industries, les commerces et les institutions. Ainsi, les « déchets » des uns pourront remplacer les matières premières des autres, ce qui permettra d'allonger le cycle de vie des ressources tout en instaurant une approche d'écologie industrielle dans la région à travers un réseau d'organisations maillées par des synergies d'affaires.

Le projet permettra de récolter des données sur les émissions de GES de la communauté et de sensibiliser le milieu industriel et commercial aux impacts de leurs activités sur l'environnement.

Selon le dernier inventaire québécois des émissions de GES (2017), le secteur des déchets est responsable de 5,8 % des émissions totales de la province, et celui du transport routier (y compris le transport des matières résiduelles) est responsable de 34,5 % de ces émissions.

Saviez-vous que?

L'économie circulaire est un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire

Principaux partenaires

- Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- MRC de Bellechasse
- Comité local de développement de Montmagny
- Centre d'aide aux entreprises de Montmagny-L'Islet
- Société de développement économique de Montmagny
- Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska

Aide financière accordée

59 700 \$ sur 123 427 \$

Durée

2019-2021

Pour en savoir plus

Aurélie Bousquet,
chargée de projet en symbiose industrielle
symbioseindustrielle@montmagny.com